Image not found or type unknown

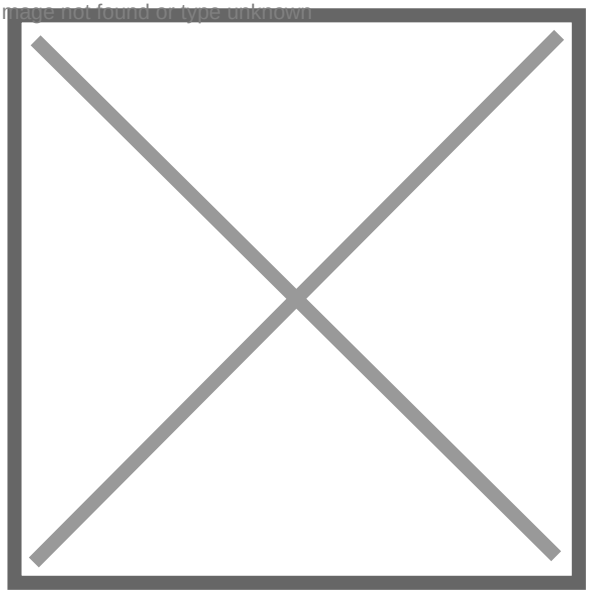

Facture SFR et menace scp VE.....

Par **12vignes**, le **28/01/2017** à **08:18**

bonjour ,

L'opérateur SFR nous a ouvert une ligne suite à notre déménagement de Paris dans le Jura alors qu'on voulait simplement transférer numéricable en précisant que nous sommes chez Orange pour internet et le téléphone on a de suite restituer le matériel qu'ils nous avaient envoyé après plusieurs explicationS par téléphone chez SFR ils nous demandent de payer pour non restitution de matériel .Maintenant on reçoit courrier de ce maître VeXXXXX qui nous harcèlent et nous menace .Je rappelle SFR qui m'envoie un mail comme quoi c'est résolu on ne doit rien .Ce mail je l'ai imprimé et envoyé à scp vennin en recommandé est que ce fameux huissier va me laisser tranquille .De plus je me sui énervée au téléphone et me menace pour outrage et me dit que je serai convoquée au tribunal administratif que dois je faire ? Merci pour votre réponse .

Par **chaber**, le **28/01/2017** à **08:41**

bonjour

Cet huissier n'a aucun pouvoir sauf d'intimidation car il est hors de son département.

[citation].De plus je me suis énervée au téléphone et me menace pour outrage et me dit que je serai convoquée au tribunal administratif que dois je faire[/citation]Cet huissier agit comme une simple officine de recouvrement. Ce ne serait pas le tribunal administratif.

De plus il faudrait qu'il apporte la preuve

Par **BrunoDeprais**, le **28/01/2017** à **10:21**

Bonjour
Vous êtes sur que c'est bien un huissier, car tout à fait d'accord avec Chaber, je ne vois pas le rapport avec un TA ainsi que pour la compétence territoriale.
Maintenant je ne comprends pas une chose, c'est que lorsque vous rendez une boxe à SFR, vous avez un document qui permet le suivi du colis.

Par **morobar**, le **28/01/2017** à **10:51**

Bonjour,
Votre exposé n'est guère clair:
[citation]simplement transférer numéricable en précisant que nous sommes chez Orange pour internet et le téléphon[/citation]
Ou est donc ce transfert de l'opérateur "numxxx" si vous étiez client de l'opérateur historique "orxxx" ?
Vous avez donc souscrit un abonnement chez SXX et c'est tout.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés